

# Professionnalisation

## FLASH INFO

## LE RETOUR D'UN FLASH INFO PROFESSIONNALISATION

*Bonjour à toutes et à tous,*

*Dans ce Flash Info Professionnalisation, je vous propose 2 informations qui concernent les comités employeurs.*

- 1. Une information sur un dispositif d'aide au maintien de l'emploi mis en place par l'Etat, qui propose à minima un diagnostic sur la situation du comité et qui peut amener à une subvention ;*
- 2. Une information sur une enquête menée par le CNOSF auprès des organisations sportives (comités départementaux et régionaux, sièges des fédérations), qui permettra de dresser un état des lieux de la structuration RH des organisations sportives et d'identifier les axes de travail.*

*Je reste à votre disposition pour toutes informations sur la professionnalisation de la FFRandomnée.*

*En vous souhaitant un bel été et une bonne lecture,*

*Adrien Bachellier, Conseiller Territorial Grand Ouest, en charge de la professionnalisation*

# Professionnalisation

## FLASH INFO

## URGENCE'ESS

### *Prolongation du dispositif*

En janvier 2021, l'Etat a lancé un dispositif d'aide au maintien des emplois pour les associations employeuses du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), qui se clôturera le 31 juillet 2021. Les comités employeurs qui rencontrent ces difficultés sont donc éligibles.

Doté de 30 millions d'euros à destination des petites associations employeuses, le fonds Urgenc'ESS consiste en :

- un diagnostic de situation économique pour diriger les structures vers les aides et mesures de soutien auxquels ils ont déjà droit ou vers de nouvelles solutions de financement ;
- une subvention de 5 000 € (structure de 1 à 3 salariés) ou 8 000 € (structures de 4 à 10 salariés) en fonction de la taille de la structure et de ses besoins ;
- un accompagnement via le dispositif local d'accompagnement (DLA) pour certaines structures éligibles.

La démarche en 2 étapes :

1. Vous vous connectez au site [urgence-ess.fr](http://urgence-ess.fr) et vous renseignez les informations demandées ;
2. Un conseiller France Active\* vous contacte pour réaliser un diagnostic de l'impact de la crise sur votre association, et instruit le dossier.

En fonction de l'analyse de votre dossier, le conseiller France Active vous indique si vous êtes éligibles à la subvention, au DLA ou à d'autres solution de financement.

\* France Active est une structure de soutien et d'accompagnement du mouvement de l'ESS, et accompagne de nombreuses associations dans le cadre du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement).

A network diagram consisting of several circular icons of diverse people (men and women of various ethnicities and ages) connected by dashed lines. The icons are set against a background of diagonal blue and green stripes.

# Professionnalisation

## FLASH INFO

## ENQUÊTE DU CNOSF

### *Profils, compétences et management des dirigeants associatifs employeurs*

Le CNOSF souhaite tester avec l'appui des Fédérations, une démarche et un outil de recueil de données sur l'un des axes essentiels au développement des structures associatives, à savoir celui des ressources humaines.

A ce titre, le CNOSF via le portage du Centre de Ressources du Dispositif d'Accompagnement Local (CRDLA) Sport, propose une enquête visant à mieux identifier les profils des dirigeants, leurs compétences et les pratiques managériales mises en œuvre au service de la structuration des associations sportives.

Cette enquête permettra d'interroger les dirigeants sur un ensemble de données sociales, de dresser un état des lieux, puis d'illustrer les enjeux de consolidation des organisations sportives notamment en prévision de la reprise sportive.

Cette enquête demande 20 minutes et une bonne connaissance de la structuration RH du comité.

L'ensemble des données resteront confidentielles, les résultats seront communiqués par le CNOSF et relayés par la FFRandonnée.

Si vous souhaitez participer à cette enquête, cliquez sur le lien suivant :

[https://cnosf.qualtrics.com/jfe/form/SV\\_7PubheI2GgPM0Zg](https://cnosf.qualtrics.com/jfe/form/SV_7PubheI2GgPM0Zg)

L'enquête est ouverte jusqu'au 14 juillet.